



F . P . I . P .

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

Dans son édition parisienne du 18 octobre 2006, « le Parisien » donne la parole à la figure emblématique de l'UNSA Police, syndicat « UNIQUE » pour les élections professionnelles ...

«...je ne suis pas favorable à un changement de législation concernant les agressions de policiers (NDLR : un durcissement des peines évoqué par le ministre) :... » : Tout est déjà dans le code de procédure pénale !... »

TOUT EST DIT !

Nous ne ferons pas de vilain procès sur la confusion entre les deux codes qui, déclinés dans les éditions Dalloz, sont tous les deux rouges ...

En revanche, il apparaît pour le moins étonnant qu'un syndicaliste (unique) se prononce contre le principe de durcissement des peines sans même en connaître le contenu juridique qui devrait, celui-là, rejoindre le Code Pénal.

Quoiqu'il en soit, les policiers victimes de la violence extrême apprécieront ce soutien ...

Assurément, en l'espèce, l'UNSA « UNIKE » la police ...

A vous de choisir

Unique :
(petit Larousse)

*Seul en son genre,
infiniment au dessus des autres,
incomparable,
exceptionnel.*

Mais aussi :

*Singulier,
extravagant.*

« Il faut remettre en place une police de voisinage »

JOAQUIM MASANET, secrétaire général du syndicat Unsa-Police

LES SYNDICATS de police ont été reçus hier au ministère de l'Intérieur. Ils ont évoqué le malaise de leurs troupes dans les banlieues et discuté des moyens d'y remédier. Là où Alliance police nationale et Synergie officiers insistent sur « le renfort des équipages des commissariats en zone sensible » et « l'aggravation des peines pour les agresseurs de policiers », Joaquim Masanet, secrétaire général de l'Unsa-Police, propose « le rapprochement police-population » via la mise en place d'une « police de voisinage ». **Avez-vous le sentiment d'avoir été écouté ?**



Joaquim Masanet (DA)

■ **Joaquim Masanet.** Au regard des tensions que les policiers ressentent dans les zones sensibles, au regard du nombre croissant d'agressions, oui, cette rencontre a été utile. Et il était bien que le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, vienne nous faire part de son soutien. En revanche, je ne suis pas favorable à un changement de législation concernant les agressions de policiers (NDLR : un durcissement des peines évoqué par le ministre) : tout est déjà dans le Code de procédure pénale ! Appliquons-le ! Que justice et police travaillent main dans la main pour que les sanctions pour tout individu ayant agressé un policier, un médecin, un magistrat ou un pompier soient exemplaires !

Vous plaidez pour une police « de voisinage ». C'est-à-dire ?

Il est aujourd'hui indispensable de rapprocher la police de la population. Il faut que les policiers travaillent avec les élus, les associations et l'ensemble des partenaires sociaux. Des expériences sont déjà menées en ce sens en Grande-Bretagne et donnent d'excellents résultats, tant sur le sentiment d'insécurité que sur la délinquance. Je suggère, puisque le terme de « proximité » dérange, d'appeler cette nouvelle police « police communautaire » — au sens de « au service de la communauté » —, « police de voisinage » ou encore « police de quartier ». Les policiers sont parfois les seuls à intervenir encore dans certaines zones ; les maires et les sociologues réclament plus de proximité : donnons des moyens supplémentaires à la police, oui, mais dans ce but !

Votre syndicat antenne une « tournée » des communes les plus concernées par les violences urbaines...

Oui, nous serons à Bobigny le 24 octobre, à Epinay-sur-Seine très prochainement et d'autres rendez-vous également sont prévus. Nous rencontrons aussi, ces jours-ci, les principaux groupes parlementaires.

PROPOS RECUEILLIS PAR PASCALE ÉRÉT

La police . . . Le métier

La FPPIP . . . Le syndicat